

# AUTORISATION PARENTALE

pour la pratique d'activités spécifiques



Certaines activités spécifiques dites à risque, comme la bouée tractée et/ou le parachute ascensionnel et/ou le simulateur de chute libre, la plongée sous-marine, nécessitent l'autorisation du responsable légal pour pouvoir être pratiquées par le jeune.

Je soussigné(e) .....

Demeurant à : .....

Agissant en qualité de  Père -  Mère -  Tuteur

Autorise l'enfant (nom et prénom du mineur) : .....

Né(e) le : .....

Dont je suis le(la) responsable légal(e), à pratiquer l'activité : .....

Nom du séjour : ..... du.....au.....

Fait à .....

Le .....

Signature :